



SCIENCES · TECHNOLOGIES · SANTÉ

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE · MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

FORMATION EN PRÉSENTIEL · HYBRIDE

PFRS · PÔLE DES FORMATIONS ET DE RECHERCHE EN SANTÉ

PRÉSENTATION

Cette formation, coordonnée par le Collège National des Enseignants en Gériatrie, vise à donner les principes et les spécificités de la prise en charge médicale globale des personnes âgées aux médecins étant amenés à les prendre en charge (médecin généraliste, médecin exerçant en médecine polyvalente ou en rééducation, ou médecin de toute autre discipline).

Cette formation remplace la Capacité de Gérontologie depuis la rentrée universitaire 2021.

La validation de la formation se fera lors d'une épreuve écrite.

COMPÉTENCES

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'indépendance et notamment :

- Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et le risque de perte d'indépendance fonctionnelle (fragilité, syndromes gériatriques).
- Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (polypathologie).
- Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgences.
- Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

ORGANISATION TEMPORELLE

Début des enseignements novembre 2022

- 70h d'E-learning proposé par le Collège National des enseignants de Gériatrie
- 4 séminaires présentiels de 2 jours à l'Université de Caen

(24 et 25 novembre 2022; 19 et 20 janvier 2023; 16 et 17 mars 2023; 4 et 5 mai 2023)

Évaluation finale · Juin 2023

PRÉ-REQUIS

Accès à la formation :

- Médecin titulaire d'un diplôme d'État de Docteur en Médecine exerçant la médecine de plein droit en France
- Lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'existence (PAE)

Origine des étudiants

Médecins généralistes, médecins exerçant en service de Gériatrie ou de médecine polyvalente ou de rééducation, médecin intervenant en EHPAD*, médecin exerçant au sein d'un dispositif d'appui à la coordination (DAC) ou des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)*

* Les médecins souhaitant assurer les fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie devront disposer de ce diplôme avant d'intégrer le DIU coordination en Gériatrie proposé par plusieurs universités.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Prise en charge gériatrique (syndromes gériatriques, évaluation gériatrique multidimensionnelle, chutes, dénutrition, perte d'indépendance fonctionnelle, risque iatrogène)
- Neuro-gériatrie et psycho-gériatrie (troubles neurocognitifs, confusion, dépression, troubles du comportement)
- Onco-gériatrie, soins de support, algologie et éthique
- Situations d'urgence en gériatrie
- Spécificités de la prise en charge des maladies cardiaques, infectieuses, endocriniennes, rhumatologiques, néphrologiques, dermatologiques.



SCIENCES · TECHNOLOGIES · SANTÉ

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités et délais d'accès

- Titulaire d'un diplôme d'État de Docteur en Médecine exerçant la médecine de plein droit en France
- Lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE)

Période d'inscription

Tout au long de l'année - Date limite : 30 septembre 2022

Procédure d'inscription

Sur dossier : envoi CV et lettre de motivation précisant le projet professionnel, copies des diplômes avant le ...
En cas de formation hors pays francophone, une attestation de maîtrise de la langue française (niveau B1) peut être demandée. À défaut, un entretien avec la commission de recrutement peut permettre de le définir.

CONTACT

Responsable de la formation

Dr Gilles Loggia · loggia-g@chu-caen.fr
Dr Cédric Villain · cedric.villain@unicaen.fr

Gestionnaire de scolarité

Yasmine AMAR · sante.formationcontinue@unicaen.fr
02 31 56 81 18

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les principes de l'évaluation gériatrique
- Connaître les principes de prise en charge et de prévention des principaux syndromes gériatriques (chute, troubles neurocognitifs, confusion, dénutrition, dépression, douleur, perte d'indépendance fonctionnelle)
- Connaître les principes de prise en charge des situations d'urgence et des pathologies d'organe fréquemment rencontrées chez les personnes âgées
- Connaître les principes de la prise en charge palliative chez les personnes âgées et les principes éthiques qui la sous-tendent.

TARIFS

- Année universitaire 2022 - 2023 : 13€ / h, soit à titre indicatif un tarif moyen de 1 690€ pour une année.
- Pour les stagiaires relevant de la formation continue, les frais de formation peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle.

N'hésitez pas à contacter le service formation continue pour l'obtention d'un devis personnalisé et connaître les démarches d'inscriptions.

LIEU DE LA FORMATION

PFRS · PÔLE DES FORMATIONS ET DE RECHERCHE EN SANTÉ
2, rue des rochambelles
14 000 CAEN

Depuis le 05 avril 2022, suite à un audit de Bureau Veritas Certification, l'université de Caen Normandie est certifiée Qualiopi, au titre des actions de formation, des actions de formation par apprentissage et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience. Cette certification est valable 3 ans.

Depuis 2016, l'université de Caen Normandie met en œuvre une démarche qualité et d'amélioration continue pour la formation professionnelle. Elle a notamment été certifiée pour l'activité de formation continue de 2019 à 2022 selon la certification de services FCU « La Formation Continue à l'Université » validée par le CNEFOP.

